

## Déclaration liminaire :

**A l'ordre  
du jour de  
la CAP L :**

**Le mouvement  
interne au 1<sup>er</sup>  
septembre et  
l'affectation  
des arrivées  
extérieures**

Toulouse,  
le 11 juillet 2011

**M**onsieur le Président,

C'est une nouvelle fois dans un climat des plus délétère que se tient cette CAPL. Les dernières annonces tant en matière de retraite, qu'en temps de travail confirment les velléités gouvernementales de casser le monde du travail.

Le nouveau Ministre de la Fonction Publique, François SAUVADET, a déclaré lors de la présentation de sa feuille de route la mise en place prochaine d'un intéressement collectif par service en lien avec la PFR. Ce n'est pas la réponse attendue aux revendications salariales.

**La DGFIP n'est pas en reste.** Nous continuons, comme si de rien n'était, à tenir des CAPL sans qu'aucune réponse ne soit donnée à ce jour sur les litiges avec les Direction locale et Centrale sur le niveau des emplois budgétaires (CHORUS, Pensions, Amendes, Domaines). Le transfert récent des emplois à la DISI ne fait que rajouter un peu plus d'huile sur le feu. La situation actuelle de l'emploi n'est pas avérée au regard des tours de « passe-passe » des Directions.

Nous demandons à nouveau des éclaircissements sur les écarts d'emplois budgétaires constatés sur les documents émanant du bureau RH-2A donnés aux représentants des personnels nationaux lors du mouvement du 1<sup>er</sup> septembre 2011.

Nous sommes donc réunis aujourd'hui pour affecter 7 nouveaux collègues (4B et 3C) dans notre département et procéder au mouvement interne de mutation.

Aux 7 arrivées et 3 départs, il faut ajouter par ailleurs la prochaine affectation de lauréats du concours dont on ne connaît pas encore le nombre exact. Au 31 mars 2012, le Département afficherait un déficit de 20,5 emplois (B et C cumulés) sur la filiale gestion publique.

Compenser les vacances d'emplois répond aux luttes menées par les personnels et la CGT Finances Publiques depuis le début de l'année.

Mais les emplois restés vacants pourraient correspondre à des suppressions d'emplois déguisées. Or ils sont inscrits au budget. On va donc bien au delà de politique du gouvernement de restriction des dépenses publiques puisque la DGFIP n'affecte même pas les emplois votés par le Parlement dans le cadre des lois de finances. Nous refusons l'idée que les crédits de personnel puissent financer l'achat de fournitures (cf. fongibilité asymétrique des crédits prévus par la LOLF) alors que la majorité des postes et services sont exsangues. L'ORE ne reflète déjà pas la réalité de la charge des services, il est temps que nous ne tolérions plus, chacun à notre niveau, le sort qui nous est fait à toutes les strates de la hiérarchie.

Pourquoi privilégier un service plutôt qu'un autre compte tenu de la pénurie récurrente d'emplois. Les priorités de service données par la Direction sont mal vécues par les personnels.

Nous tenons également à dénoncer le flou généré par les affectations de la liste d'aptitude de C en B. Les représentants des personnels sont amenés à travailler sur un mouvement qui comportent 25 agents dont la nouvelle affectation va se faire au cas par cas, c'est à dire en fonction de la place plus ou moins reconnue par la Direction comme « stratégique » à son poste, des interventions des comptables ou chefs de services plus ou moins influents pour sauvegarder l'emploi, en bref, un mouvement dans la plus complète iniquité et impossible à décrypter.

La dernière CAPL qui s'est tenue le 10 juin dernier ne concernait que les personnels de catégorie C. Elle n'avait pas pour but de procéder aux mutations internes des collègues de catégorie B. La communication d'un projet de mouvement interne sans que les représentants du personnel concernés n'y soient associés a jeté le trouble tant chez les collègues en attente de leur mutation que chez les chefs de poste et service.

De fortes inquiétudes règnent sur l'ouverture des trésoreries au cours de l'été à la vue de l'affectation de l'équipe de renfort. De plus, il semblerait y avoir du retard sur le remboursement des frais de déplacement de ces derniers qui devraient être revalorisés, compte tenu de l'augmentation croissante du prix des carburants.

Suite à la mise en place d'Agora, la prise en compte du temps partiel des collègues à temps partiel sur 4,5 jours n'est toujours pas résolu. Les collègues s'impatientent à juste titre. De même, où en est-on du basculement du calcul des paies sous Agora pour la filière gestion publique ?

Enfin, nous vous demandons de nous communiquer les dates des CAP de recours en notation.

## Réponses de la Direction

Avant de commencer la CAPL, la Direction a dû rétablir les documents erronés donnés aux représentants du personnel pour cette CAPL. Toutes les remarques présentées par la CGT ont été rectifiées. Nous attendons toujours une réponse sur la différence constatée entre les emplois réels du SFACT présentés lors du CTPD de la veille et ceux de la CAPL.

Dans sa réponse à notre déclaration liminaire, le Président souligne que des éléments de réponse relèvent du niveau Central, cependant à notre question concernant les emplois « évaporés », **la Direction est dans l'attente d'une réponse de la Direction Générale. Le sujet sera évoqué avec M. Rambal directement par le délégué Régional (courrier transmis par le DRFIP). En retour, des réponses nous seront apportées.**

Sur les documents qui émanent du bureau RH 2 A, le Président reconnaît qu'il existe effectivement des différences qui s'expliquent pas la création de la Direction Interrégionale des Services Informatiques du Sud Ouest, en effet 8 emplois quittent la Région pour cette nouvelle structure au lieu de 7, la Direction est « en litige » avec la Centrale à ce sujet !!!

**Sur la liste d'aptitude, le Président propose pour cette année le maintien de tous les agents sur place.** Pour la collègue du DI qui est nommée B par liste d'aptitude. Elle part à la DISI en tant que C, cette nouvelle direction gèrera la transformation de C en B.

Sur le sujet des primo-affectations, le Président reconnaît qu'il était prématuré d'évoquer le sujet à l'occasion de cette CAP ne connaissant pas le nombre exact et leurs noms. **Une CAPL se tiendra au mois de septembre pour affecter les nouveaux collègues.** Mais attention, la Direction commence à promettre à tour de bras ces lauréats sur les services en déficit. Espérons qu'ils seront très nombreux !!!!!

Sur les frais de déplacement. Il semblerait qu'il n'existe pas de stocks. Le service RH est en cours de restructuration de façon à regrouper tous les agents sur un même site. Mme BON intervient pour évoquer la lourdeur du système. En effet il est nécessaire d'imprimer tous les documents via Agora pour contrôle par le SFACT.



Les CAPL de recours en notation auront lieu :



- le 08/09/2011 (matinée) pour le C
- le 08/09/2011 (après-midi) pour les B
- le 09/09/2011 (après-midi) pour les A

Nous invitons les collègues à se rapprocher des représentants du personnel CGT pour toute aide ou information.

Voir le guide de la notation, sur le site départemental : [http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/doc/guide\\_notation\\_fgp\\_2011.pdf](http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/doc/guide_notation_fgp_2011.pdf)

## Catégorie C

### Mutations internes au Département :

**Mme ALRIC Catherine** des Pensions est mutée au service RH (Pôle gestion des carrières) – au 1<sup>er</sup> octobre elle sera promue B à l'issue de la réussite au concours de contrôleur.

**Mme Stéphanie DELMON** du SIP Nord est mutée à la Comptabilité,

**M. LAFAGE Eric** du SIP Centre est muté à la Paierie Départementale,

**M. MARS Gérard** de la Trésorerie Toulouse CHU est muté au SIP de Saint Gaudens

### Affectation des arrivées extérieures

**Mme MERVIEL Isabelle** (dept 92) est mutée au SIP Centre,

**M. BUCHE Sébastien** (dept 83) est muté à Saint Bât

## Catégorie B

### Mutations internes au Département :

**Mme ARTERO Monique** de la DRFIP Division Collectivités Locales est mutée aux Pensions,

**Mme BADI Marie-Christine** de Saint Bât est mutée à Montréjeau,

**Mme BLOT Patricia** de Bagnères de Luchon est mutée à Toulouse Amendes,

**Mme BIDARD Aline** de la DRFIP Comptabilité va au SIP Nord,

**Mme DUCROS Marie-Laure** d'Aspet est mutée à la trésorerie Toulouse CHU,

**Mme FONTANGES-ALEMAN Alexandra** de trésorerie Toulouse CHU est mutée à Castanet,

**Mme GROS Anne-Marie** de la DRFIP/Rec Division des Particuliers va à Toulouse Amendes,

**Mme JEANNE Sylvie** de la Dépense Etat est mutée à la DRH (Pôle de Gestion Administrative et Comptable),

**Mme LERAY Martine** du SIP Centre est mutée à la DRFIP Service des Régies,

**M. PAVAN Patrick** de Trésorerie Toulouse Basso Cambo est muté au SIP Centre,

**Mme REVEL Anne-Marie** du SIP Sud Est est mutée aux Pensions,

**Mme TATON Michèle** DRFIP Produits Divers est mutée à la Gestion des Domaines.

### Affectation des arrivées extérieures

**Mme ROULLET Marie** (dept 94) est mutée à la DRFIP SPL,

**Mme QUEVAL Laura** (dept 95) est mutée à la DRFIP Produits Divers

**Mlle MERCIER Isabelle** (dept 38) est mutée au SIP Sud Est

**M. PECQUET Michel** (dept 05) muté à Aucamville

**Mme MUSIQUE Martine** (dept 36) est mutée au CHU

Pour les deux mouvements (B et C) l'ensemble de la parité syndicale a voté CONTRE, l'administration a voté POUR.

Compte tenu du déficit chronique d'emplois sur notre département, les élus CGT ont voté contre ce mouvement.

**Après interpellation de la CGT, la Direction a expliqué qu'elle a satisfait uniquement les mutations internes permettant un remplacement sur le poste ou service ...**

Lors de la CAP du 10 juin 2011 (catégorie C), un projet de mouvement B au 1<sup>er</sup> septembre était évoqué par la Direction pour expliquer le mouvement interne des collègues catégorie C et l'affectation des lauréats. A ce moment, les élus B ne siégeaient pas, les représentants de la catégorie C n'avaient pas à leur disposition les documents qui permettaient de vérifier si ce projet respectait les règles de mutation (ancienneté de la demande, ancienneté dans le service...) et n'avaient pas à se prononcer ou intervenir. Lors de la CAPL du 08 juillet, à l'examen de ces critères, un changement est intervenu entre deux collègues, le choix s'est porté sur l'agent dont la présence était la plus ancienne dans le poste. **L'ensemble de la parité (administrative et syndicale) a voté POUR ce changement qui répond aux règles actuelles.**

La CGT a présenté une pétition concernant le déficit des emplois à la Trésorerie de Toulouse CHU. Cette pétition signée massivement par les agents dénonce un déficit de - 9,6 agents B et C. La Direction s'est engagée à étudier ce document qui détaille plus largement les problèmes du poste. M. Eyrignoux se déplacera sur le site mi-juillet. Nous serons attentifs aux revendications des agents.

### **Les lauréats de la liste d'aptitude de C en B, affectés sur leur poste**

<b>NOMS</b>	<b>STRUCTURES</b>
ALBURQUERQUE Christine	L'UNION
BEUNOT Marie Claire	PENSIONS
BOUSQUIE Sylvie	CHU
BREUIL Sylvie	PRODUITS DIVERS
CALVETE Helen	SIP CENTRE
CARVELO Maryse	DAEE
CHICANO Patricia	COMPTABILITE
DEVILLARD ANNE	PAIERIE DEPARTEMENTALE
DEYDE Eliette	CHU
ESTEVAN Nicole	TTA-CAS
FERRIERE Béatrice	AUCAMVILLE
FERTE Danielle	CBR
GRACIA Gilles	T BALMA
ILLOUZ Daisy	DIT
LOZE Sylvie	BASSO CAMBO
LUCON Sophie	SIP SUD EST
MARCUZ Franck	BIIL / Immobilier
RAMBOURG Christine	CUGNAUX
RAYNAUD Jacqueline	PENSIONS
RHODDE Sylviane	ASPET
RODRIGUEZ Patrick	LIAISON REMUNERATIONS
SAFORCADA Philippe	ERD-ERR
TAJAN Gérard	SAINT-GAUDENS
TERRANCLE David	CHORUS SFACT
VENTRE Françoise	PAIERIE DEPARTEMENTALE

### **Vos représentants CGT à cette CAP**

**Catégorie C :**

**Ghislaine REMY et Béatrice SOULANE**  
Expert : Boris BEAUDOIN

**Catégorie B :**

**Jean-Marc SERVEL, Laurent BONNET**  
et Boris BEAUDOIN  
Expert : Béatrice SOULANE